

Fraudes et délits graves de l'employeur

Par mary34

Bonjour,

En tant que responsable de restaurant, mon employeur me demande de transformer les TVA à 19,6 en 5,5%, pour près de 60 % du CA. De plus il a pour habitude de prendre des extras non-déclarés ou qu'il déclare puis annule leur déclaration.

Mon compagnon a travaillé pour lui pendant 6 mois sans être déclaré. Aujourd'hui mon ami est parti mais l'employeur refuse de le déclarer pour lui ouvrir les droits.

Que faire, puis-je le dénoncer aux impôts et à l'URSSAF ?

Merci d'avance

Par citoyenalpha

bonjour

Tout dépend de votre statut au sein de l'entreprise. En effet si vous êtes cadre et que vous êtes en charge du recrutement et de la tenue de la caisse votre employeur pourra nier avoir connaissance de vos agissements et se retourner contre vous.

Votre ami peut assigner après mise en demeure votre employeur devant les prud'hommes. Votre ami peut el prévenir que suite à ses déclarations outre le paiement d'indemnités, un contrôle fiscal et de l'URSAFF est encouru et que des poursuites pénales peuvent être entamées.

Restant à votre disposition.

Par mary34

Bonjour et merci pour votre réponse,

Il y a actuellement un contrôle fiscal sur le resto ! Merci pour vos précieux conseil, à bientôt.

Par citoyenalpha

Bonjour

votre patron va devoir banquer.

Ahlalala incompréhensible ces patrons qui fraudent l'Etat et même leurs employés!!! L'égoïsme ne paye pas. Aucune pitié pour ce genre d'employeur.

Par mary34

Rebonjour !

Je vais abuser de votre disponibilité mais voici le pb :

Il s'agit d'un drôle de personnage qui me pousse à démissionner de mon poste. J'ai été en AM à cause de ses agissements... Il m'a enlevé toutes mes responsabilités de mon contrat sans explication, simplement en m'écrivant en LRAR que c'est une réorganisation des tâches... Ce matin, premier jour de reprise, il n'a pas voulu me dire bonjour pour commencer, et m'a demandé de faire le ménage. A t'il le droit de me rabaisser au point que mon contrat de travail n'a plus vraiment de sens ?? Comment me défendre? Mon collègue m'a dit que de toute façon, l'employeur me mettra la pression...

Merci et bonne soirée, je retourne travailler !